

Le projet

Co-construire un lieu de vies d'un nouveau genre, créateur de liens entre les citoyen-nés, associations, artistes, institutions et entreprises.

Pourquoi?

Aujourd'hui, nous pensons être ultra connecté-es. Pourtant dans la vie réelle, il est étonnamment de plus en plus difficile de saluer ses voisins, de se parler dans le bus, d'avoir de vrais contacts ou de vivre des moments ensemble. Parce que les endroits manquent, parce que les écrans ont pris beaucoup de place dans nos vies, parce que depuis plus d'un an, nous sommes contraint-es de rester chez nous...

Notre envie ?

On l'oublie parfois mais la culture peut jouer un rôle essentiel dans la création de liens... C'est pourquoi Mars-Mons arts de la scène, en partenariat avec la ville de Mons, la Fondation Mons 2025 et Article 27, souhaitent créer ensemble, avec les ingrédients du territoire (ses habitant-es, ses artistes, ses institutions et entreprises...), un lieu de vies qui, à travers la culture, expérimente de nouvelles manières de recréer du lien.



© David Bormans



Une inspiration : les Tiers-Lieux!

Ils naissent un peu partout en Europe. Ce sont des lieux mixtes situés entre le domicile et le travail où s'exprime la richesse culturelle de chacun-e, où chacun-e est force de proposition. On peut par exemple y trouver un bar, un espace de co-working, une cantine sociale, un fablab, une salle de spectacle... Un nouveau projet de vie en société qui invite ceux ou celles qui le fréquentent à construire ensemble un futur collectif où l'on ait envie d'aller.



Pour qui ?

Vous êtes une association, un-e citoyen-ne, une institution, un-e artiste ou une entreprise et vous avez envie de créer du lien à Mons? Rejoignez-nous!

Où? À la Maison Folie

Avec ses presque 4000m² au cœur de Mons, la Maison Folie est depuis toujours créatrice de liens. D'abord en tant qu'école primaire, ensuite comme lieu d'accueil pour les associations de la région et aujourd'hui comme lieu culturel géré par Mars-Mons arts de la scène : il nous semblait donc évident d'installer ce projet dans ce lieu fédérateur montois.

Un lieu test : la Maison du projet

Sur place, une Maison du projet a été installée. C'est là qu'on va tester, inventer, essayer – en format réduit – les grandes lignes du futur. On y vient boire un café, profiter du wifi, donner son avis ou encore organiser une activité... Plus d'infos? Voir verso «Comment participer?»



© David Bormans



© David Bormans

Adresse

Rue des Arbalétriers, 8
7000 Mons

Ouverture au public

Du lundi au vendredi de 12h à 22h
Bar, espace salon, wifi, espace co-working, babyfoot, scène, rencontre, atelier, concert...

Programme complet des événements sur : www.maisonfolie.be

Contact

Prise de rendez-vous pour les jattes de folie, réservation d'espaces de travail ou besoin d'informations sur le projet, un seul contact : jachere.maisonfolie@surmars.be
0490 64 96 66

 La Maison Folie en Jachère

Vous cherchez un espace pour organiser une activité ?

La Maison du projet est à votre disposition! Voir verso «comment participer?»

Vous désirez donner votre avis ?

Jatte de Folie : Sur rendez-vous (voir contact)

Questionnaire en ligne accessible sur : www.maisonfolie.be

Permanence de l'équipe : tous les jeudis de 14h à 20h

Manuel pour construire ensemble le futur de la Maison Folie

Éditeur responsable : Philippe Degeneffe / Illustrations : Warvin

Un projet porté par Mars-Mons arts de la scène en partenariat avec Article 27, la Ville de Mons et la Fondation Mons 2025 et co-construit avec toutes et tous les citoyen-nés qui le désirent.

 mars
mons arts de la scène

 article 27

 MONS

 FONDATION MONS 2025

 UCLouvain

 UMONS
Université de Mons

 ARTS2

 technocité

 T D E A

maisonfolie.be





© Marc Szczepanski / Stéphanie Lefèvre

La démarche

Du temps pour écouter les besoins : la Jachère



Pendant un an, nous voulons prendre le temps d'écouter le territoire, ses citoyen·nes, ses associations, ses artistes, ses institutions. Cette année d'écoute, nous l'avons appelée Jachère (pratique agricole qui consiste à maintenir inutilisée un terrain pendant une certaine période afin de lui permettre de reconstituer ses réserves avant de semer).

La Jachère sera divisée en deux grandes périodes :

Sept → déc 2021 :
Écoute et observations des bruits du lieu, des envies, des besoins.

Jan → sept 2022 :
Poursuite de l'écoute et des observations. En fonction des réponses obtenues lors de la phase 1, test des différents types d'aménagements et d'occupation de l'espace. Le tout de manière collaborative et participative.

Dès septembre 2022, place à la mise en œuvre du projet !

Projet 100% participatif

Ce projet, nous le voulons en phase avec son territoire et co-construit avec les citoyen·nes.

Au départ composé des habitant·es historiques du lieu (Mars - Mons arts de la scène, Ville de Mons, Article 27, Fondation Mons 2025), le groupe des jardinier·eres s'ouvre aujourd'hui à la participation citoyenne.

Pour le démarrer, nous avons donc mis sur pied deux comités de travail : le groupe «méta» et le groupe des «jardinier·es».

Le groupe méta se réunit une fois par mois et est gardien de la stratégie et de l'avancement du projet.

Les jardinier·es sont les participant·es actif·ves du projet. Ce sont eux·elles qui préparent et mettent en œuvre la jachère : ils·elles récoltent les envies et les besoins des citoyen·nes ; organisent les différents groupes de travail, accompagnent la communauté et proposent des projets qui leur tiennent à cœur.



Comment participer ?

La Maison Folie ?
Ce sont des espaces pour s'exprimer, se réunir, inventer, prendre du bon temps...

Aujourd'hui, elle évolue et veut VOUS remettre au cœur de son projet : écouter vos envies, vos besoins, vos projets.

Comment ?
En prenant le temps de vous écouter pardi ! Le nouveau projet ne verra le jour qu'en septembre 2022. D'ici là, c'est à vous de jouer !

Que vous soyez associations, citoyen·nes, artistes, entreprises, vous avez une année complète pour venir partager avec nous vos rêves pour le futur de la Maison Folie.

Découvrez ici nos 4 manières de participer



Je donne mon avis, mes besoins, mes envies pour le futur projet

- Remplissez notre questionnaire en ligne (ou à imprimer et à déposer à la Maison du projet) – durée : 5min
- Passez nous voir à la Maison du projet tous les jeudis de 14h à 20h
- Venez prendre une «Jatte de folie» une rencontre autour d'un café et d'un croissant à la Maison du projet, sur rendez-vous : jachere.maisonfolie@surmars.be 0490 64 96 66



J'organise une activité et je cherche un espace

Réunion, répétition, atelier, spectacle, concert... Dès le début de la consultation citoyenne, un besoin prioritaire est apparu de manière évidente : avoir un espace commun à partager ! C'est pourquoi, dès le 28 janvier, nous mettons la Maison du projet à disposition des citoyen·nes.

La Maison du projet vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 22h :
 • de 9h à 12h : l'espace est privatisable (vous êtes seul·e à y avoir accès en autonomie)
 • de 12h à 22h : l'espace est réservable en mode partagé (vous êtes susceptibles de le partager avec d'autres).

Détails des conditions d'accès sur maisonfolie.be

J'intègre un groupe de travail

Comment aménager le lieu d'atmosphère et la cantine ? Comment répondre aux besoins et envies exprimés par les citoyen·nes ? Quel modèle économique et financier pour le futur projet ?

Beaucoup de questions gravitent autour du futur lieu. Pour y répondre, nous allons ouvrir autant de groupes de travail participatifs ouverts à toutes et tous.

Envie de vous investir et de rejoindre l'un d'eux ? Contactez jachere.maisonfolie@surmars.be



Je profite simplement du lieu et de ses activités

Envie de flâner, lire, danser, travailler dans un endroit chaleureux ? Envie d'assister à un concert ou à un atelier ?

Retrouvez l'agenda sur maisonfolie.be